

I

*EPIGRAPHHE*

*« L'Afrique a besoin d'institutions fortes et non d'hommes forts,  
Lorsque les dirigeants s'éternisent au pouvoir, ils empêchent au sang nouveau de  
s'exprimer ; ils empêchent le nouvellement et le risque à la longue, les gens  
ouvrent plus pour user que pour le bien de leurs peuple »*

*BARACK OBAMA*

*DOMINIQUE SUMAILI*

*DEDICACES*

- *Au Gouvernement congolais, aux institutions de la République Démocratique du Congo.*
- *A la famille SUMAILI.*

*Je dédie ce travail*

*DOMINIQUE SUMAILI*

### III

#### *IN MEMORIAM*

*Nous ne serons jamais ingrats à tour ceux qui nous ont inculqué les fondements de base sans bénéficier les fruits de leurs efforts. C'est ainsi que nos remerciements s'adressent ;*

*A vous très chère Maman FEZÄ FAIDA pour qui je ne cesse de couler les larmes suite a votre disparition très tôt sur cette terre des hommes et me laissant dans un parcours universitaire difficile. Que ton âme repose en paix et que ce travail soit le fruit de votre sacrifice fourni jusqu'ici.*

*DOMINIQUE SUMAILI*

## AVANT-PROPOS

*Au terme de notre parcours universitaire qui sanctionne la fin du premier cycle, il serait inconcevable de ne pas reconnaître la contribution de tous ceux qui, par leurs capacités participatives sous plusieurs formes ont concouru à l'orientation et la rédaction de ce travail.*

*A l'éternel Dieu tout puissant, maître des temps et des circonstances qui dans son amour, nous a bien avant la fondation du monde prédestiné de penser par les études universitaires. Il n'a pas cessé de nous montrer sa main consolatrice sur ceux que son saint nom soit glorifié à jamais.*

*A tous les Professeurs, Chef des travaux et Assistants de la Faculté des sciences sociales, politiques et administratives en général et ceux du Département des sciences politiques et administratives de l'université de Lubumbashi en particulier, pour toutes les notions qu'ils nous ont donné depuis le premier graduat jusqu'aujourd'hui un gradué.*

*Qu'il nous soit souhaitable d'exprimer en toute dignité nos remerciements au Chef de travaux TENESHI WAKITAMBO la direction de ce travail.*

*A vous chère sœur Judith SUMAILI la joie, vous êtes la racine qui fournit la sève organique à la plante. Par amour, vous avez choisi parmi tant d'autres chemins, celui de l'école. Pendant tout ce premier parcours, vous avez accepté ma fin au lieu d'avoir le ventre plein, le mépris au lieu de l'honneur, la souffrance au lieu du bonheur, la pauvreté au lieu de bourse, tous cela pour faire de nous homme responsable et utile dans la société.*

*Nos gratitude s'adressent également à mon grand frère Papy WABENIA SUMAILI pour toutes vos contributions tant matérielles que morales, que ce travail soit le fruit de votre sacrifice.*

*A vous frères et sœurs Jabot SUMAILI le Cadet, Espérance FATU WALANGA, ALIMA SUMAILI Aline, Vous avez endurés dans la souffrance et la peine pour vue que notre première bataille universitaire ne connaisse pas des déficits financiers. Prenez ce travail pour modèle à suivre pour porter notre famille beaucoup plus haute.*

## V

*Nous ne serons non plus ingrats à l'égard de chef de travaux KITIBITIBI SELEMANI  
Segni, CT MAKWANGA KALIA Jean-Jacques, Assistant Jacques LUTALA  
KATAMBWE, Chrysostome MPIMBI.*

*La loi de la nature est à l'origine de tous, scientifiquement elle nous enseigne que toutes  
personne nait, évolue et meure au sein d'une société par bénédiction de qui que ce soit. Nous  
sommes reconnaissant à toutes vos prières et que ce travail soit l'œuvre de bénédiction.*

*A vous mes beaux-frères et belles, AMINA MAPENDO, SHENGERA MAGALA  
NANGANDO MAGUE, SIMBANE Patrice SIMBA, Justin Alfred KILIMO que ce  
travail soit pour vous le fruit de votre collaboration.*

*Enfin, à vous tous que la mémoire a refoulé vos noms et images n'en tenez de rigueur, nous  
gardons un signe d'amour, de courtoisie et que ce travail soit pour vous un geste  
d'unification.*

*DOMINIQUE SUMAILI*

## INTRODUCTION

### **1. PRESENTATION DU SUJET**

Il est vrai qu'à la fin d'un cycle d'étude, l'étudiant montre de quoi il est scientifiquement capable afin de défendre non seulement son honneur, mais aussi l'institution universitaire dans laquelle il s'est intégré pour mener la lutte intellectuelle dans un domaine spécifique.

La société étant un environnement versatile, divisée de parts en parts par des faits économiques, psychologiques, sociologiques, géographiques, politiques.

En effet, depuis son accession à l'indépendance, la République Démocratique du Congo est un pays qui à connut à plusieurs reprises des graves crises dans le domaine socio-économique et socio-politique. Vers les années 1990 le pays a accédé avec le discours du 24 Avril 1990 à un nouvel élan dont l'avènement du multipartisme prône par maréchal MOBUTU. Nul n'ignore au jour d'aujourd'hui que la meilleure façon d'accéder au pouvoir dans le présent siècle reste et restera les élections qui doivent normalement être démocratique, transparentes inclusives et crédibles.

La poursuite des recherches scientifiques dans un travail résulte d'un choix objectif. Les actions collectives que posent la population est un privilège garanti par la constitution dans leurs participations politiques ou par le changement d'acteurs politiques à la gestion des affaires publiques capables de résoudre la situation sociale et économique de la population les contraintes qui bloquent le développement socio-économique et politique en République Démocratique du Congo. Ce qui nous a poussé de mener des recherches en rapport avec notre domaine une étude dont le sujet s'intitule : « les mouvements citoyens et élections en République Démocratique du Congo. Cas de la LUCHA ».

### **2. Choix et intérêt du sujet**

Notre objectif pour cette analyse n'est pas d'orienter, ni moins de commander la science, mais il réside dans l'intérêt que nous accordons à ce sujet, lequel se situe à trois niveaux ou trois plans à savoir :

- Intérêt personnel
- Intérêt scientifique
- Intérêt sociétal

➤ **INTERET SOCIAL**

Notre étude constitue une considération pour le gouvernement et la société. Les responsables des services publics, les administrateurs des territoires prennent conscience de la bonne gestion des affaires publiques et une bonne répartition, puisque le pouvoir qu'ils détiennent provient de la population, alors ils doivent veiller à l'amélioration des biens être de la population.

En outre sachant que chaque congolais a le devoir de contribuer à l'épanouissement de son pays ; c'est pourquoi nous avons choisi de parler sur les mouvements citoyens et élections en république démocratique du Congo ; cas de la Lucha, la lutte pour le changement.

➤ **INTERET SCIENTIFIQUE**

Ce travail est produit pour n'est pas être gardé, mais il doit être lu, c'est pourquoi nous donnons l'opportunité aux chercheurs et même à ceux qui viendront après nous qu'ils soient du domaine ou pas de nous lire et de remettre en cause les hypothèses de notre recherche.

Par ailleurs, du point de vue scientifique nous pensons qu'après nous d'analyse d'investigation, le sujet nous a permis de comprendre l'organisation et le fonctionnement sur les mouvements citoyens. Les considérations y afférents pouvant servir des références à d'autres chercheurs qui tenteront d'entreprendre un sujet analytique ; les scientifiques considèrent ce travail comme un apport que lui apporte afin de permettre aux futures chercheurs de se référer parce que nous ne sommes pas les derniers en à parler.

➤ **INTERET PERSONNEL**

Pour ce qui concerne l'intérêt personnel, nous savons très bien que les mouvements de la RDC en général et en particulier les dirigeants qui sont au pouvoir leur manière de gérer les affaires publiques favorise les uns et défavoriser les autres telles que le déroulement de finance c'est une mauvaise répartition, les dirigeants gère très mal les services publics. C'est pourquoi la question des mouvements citoyens est très importante pour nous chercheur de la faculté des sciences sociales, politiques et administratives dans la mesure où elle nous aide à l'épanouissement des connaissances scientifiques.

Dans la plupart des pays démocratiques les lois autorisent les manifestations et la liberté de se regrouper, qu'elles considèrent un droit et un contre-pouvoir.

### **3. DELIMITATION**

#### **3.1. Délimitation temporelle**

Pour être compris dans un sens purement scientifique, ce travail doit porter sur une période donnée et sur une étendue géographique limitée.

En raison du temps, le présent travail partira de l'année 2006 à 2018 période choisie, car nous avons constaté les manifestations des mouvements citoyens en République Démocratique du Congo.

#### **3.2. Délimitation spatiale**

En raison d'espace, nos investigations seront axées sur les mouvements citoyens et élections en République Démocratique du Congo dans son ensemble. Mais matériellement, il ne nous sera pas possible de toucher à toute l'étendue de la RDC mais plutôt quelques provinces de la RDC, c'est pour cela que nous nous sommes décidés :

- Haut-Katanga
- Nord-Kivu
- Kongo central et
- Sud-Kivu

### **4. ETAT DE LA QUESTION**

Tout chercheur qui entreprend une étude a le devoir de démontrer l'originalité de sa contribution dans le domaine scientifique. C'est ainsi que nous définissons l'état de la question comme une étude critique de la littérature dans le domaine qui fait l'objet d'étude.

Certes, bien d'autres chercheurs ont conjugué leurs efforts mentaux pour rédiger des travaux scientifiques axés, soit sur le même objet, soit sur le même domaine. Ainsi, par le souci d'appréhender les failles de domaines socioéconomiques et sociopolitiques en République Démocratique du Congo. Nous avons décidé de passer en revue sur certaines productions scientifiques qui ont en rapport avec notre sujet pour lui donner un cadre de référence, l'insérer correctement dans la vision globale permettant d'apprécier son originalité. Dans le cadre de cette, certains auteurs nous ont servi de tremplins ; en voici quelques-uns :

MAKONGA NSHIKALA F.<sup>1</sup> dans son mémoire intitulé « l’alternance politique et le développement politique en RDC » ; dans son travail l’auteur a formulé sa problématique en deux volets à savoir : pourquoi l’alternance politique conditionne-t-elle le développement en République Démocratique du Congo ? Et comment peut-elle favoriser le développement politique ?

Après ses analyses, l’auteur a constaté que le changement de gouvernant serait l’un de moyen efficace pour trancher les conflits sociaux.

Il suppose également que l’alternance au pouvoir serait un de moyen de participation aux affaires pour un grand nombre d’auteurs politiques ; ce qui faciliterait l’évolution de tout système politique en fin, il ajoute la personnification serait un blocage au processus démocratique qui peut faire favoriser le développement économique.

Le mouvement social est caractérisé par plusieurs traits. Selon Alain Touraine, le mouvement social est revendicateur, c'est à dire lutte pour l'amélioration des conditions de vie des membres d'un ou plusieurs groupes, la résolution de leurs problèmes ou la satisfaction de leurs besoins. Le mouvement social à une identité, c'est à dire il dit au nom de qui il se présente, de quel groupe global ou particulier il est le porte-parole. Le mouvement social cherche à briser une opposition, qu'il est essentiel d'identifier. Le mouvement social agit au nom de certaines valeurs supérieure de grands idéaux d'une certaine philosophie à caractère universel c'est à dire reconnu par tous les membres de la collectivité.<sup>2</sup>

Selon J.Y Dormagen le mouvement social est organisé par plusieurs individus en même temps, de façon concertée et intentionnelle. Il est moins encadré juridiquement et peut-être même, dans certains cas, transgresse la loi à des fins de protestation, il n'est pas organisé à des dates fixés.<sup>3</sup>

Pour Éric Neveu, le mouvement social est : un agir ensemble intentionnel, marque par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert.<sup>4</sup>

Cet agir ensemble de développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une cause, le mouvement social, ne peut se déployer

<sup>1</sup> MAKONGA NSHIKALA, F. l’alternance politique et le développement politique en République Démocratique du Congo, mémoire de licence, SPA, Unilu, 2008

<sup>2</sup> Alain Touraine, production de la société, Paris, Ed. seuil, 1973, P.347

<sup>3</sup> J.Y. Dormagen, introduction à la sociologie politique, Bruxelles,Ed.de Boeck université 2007,P 210

<sup>4</sup> E.Neveu, sociologie des mouvements sociaux, Paris, Ed la découverte,2001,P.9

que contre l'adversaire désigné. Le mouvement social peut utiliser les arènes sociales institutionnalisées comme les médias, les tribunaux, les élections, le parlement, le conseil municipal.

## 5. PROBLEMATIQUE

Par problématique selon PINTO et GRAWITZ pensent que la problématique est des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle pourrait les montrer et les vérifier.<sup>5</sup> Notre problématique est celle de savoir :

Quel a été l'apport des mouvements citoyens dans la tenue des élections de Décembre 2018 ?

## 6. HYPOTHESE

Parlant de question posée, nous allons essayer de répondre de manière comme suit : L'hypothèse est une proposition de réponse aux questions que l'on se pose à propos de l'objet d'étude, formulée en des termes tels que l'observation et analyse puissent fournir une réponse. Dans son histoire, la République Démocratique du Congo est parmi les pays qui ont connu non seulement la démocratie, mais aussi des agitations diversifiées d'ordre politique, économique, social et culturel.

En guise d'hypothèse, l'apport des mouvements citoyens, l'élection présidentielle congolaise de 2018 a eu lieu le 30 Décembre 2018 en RDC en même temps que des législatives et provinciales. Reportée à plusieurs reprises depuis 2016, cette élection donne un successeur à Joseph KABILA, qui occupait le poste de président de la RDC depuis 2001.

## CORPS ELECTORAL ET RESULTATS

- **Inscrits** : 38 542 138
- **Votants** : 18 329 318
- **Pourcentages** : 47,56% - 11,3

### ➤ Félix TSHISEKEDI

- Voix : 7 051 013
- Pourcentages : 38,57%

---

<sup>5</sup> PINTO et GRAWITZ, Méthode de recherche en science sociale, Paris, Ed. Dollaz, 1971, p29.

➤ **Martin FAYULU**

- Voix : 6 366 732
- Pourcentages : 34,83%

➤ **Emmanuel SHADARY**

- Voix : 4 357 359
- Pourcentages : 23,84%

À travers les efforts fournis par la LUCHA, l'apport réel du mouvement citoyen dans la tenue des élections générales du 30 Décembre 2018 et par conséquent du départ de Joseph KABILA du fauteuil présidentiel, ainsi donc la passation pacifique.

En effet, la LUCHA et d'autres mouvement citoyen ont depuis 2016 dénoncer le processus électoral vicieux, tronqué et corrompu, et donc les résultats ne devraient qu'être corrompus et fabriqués. Pire encore, la CENI se volontairement de publier les procès-verbaux bureau par bureau de vote afin de rassurer les candidats perdants et d'apaiser les électeurs d'une part, et de renforcer la légitimité du vainqueur vis à vis des citoyens d'autres part. Si cette obligation légale n'a pas été respectée par la CENI, les acteurs de ce processus restent inquiets quant à la volonté de contribuer à la Démocratisation du pays par le truchement de la tenue des élections crédibles, transparentes et ouvertes. Ces élections, me semble-t-il, constituent un oxygène à tout processus Démocratique.

En outre, la LUCHA à décider de prendre acte de faux résultats publiés par la CENI et confirmé par la cour constitutionnelle de la RDC. Cette prise de position trouve son fondement dans la volonté des militants de rebondir et revenir sur leurs causes sociales qui sont à la source de son existence d'une part. Par la, entendez que la LUCHA va exercer un contrôle citoyen des actions des nouvelles autorités à travers un baromètre de créer un nouveau système : CONGO NOUVEAU porté par les valeurs fondatrices d'une nation forte, libre, prospère et unie au centre de l'Afrique. En résumé, l'importance des mouvements citoyens se démontre à travers les actions d'éveil dela conscience collective des congolais c'est à dire qu'on cesse d'être une population mais l'on devient peuples.

## 7. METHODES ET TECHNIQUES

### 7.1. Méthodes

Tout travail scientifique doit suivre une certaine démarche, une certaine voie, cette dernière est désignée sous le terme de méthode. Au sens pratique du terme, la méthode dépend d'une succession d'opérations qui permettent de progresser vers un but avec un maximum de chance, de succès en étant actuel des connaissances.

#### ➤ METHODE FONCTIONNELLE

La méthode fonctionnelle consiste à expliquer les faits politiques par le rôle, la fonction qu'il assume dans le système social auquel ils appartiennent. Il est noté que la méthode fonctionnelle connaît, dans son application, certains problèmes.<sup>6</sup>

En effet, sous l'action de plusieurs, il peut arriver que le chercheur privilégie la fonction sans importance au détriment de celle qui sont importantes ou les fonctions anciennes au détriment de fonction actuelle. Cette situation conduit au niveau d'explication qui n'est pas tout à fait scientifique.

Nous nous allons appliquer la méthode fonctionnelle selon Madeleine GRAWITZ, le mot fonction : désigne une relation entre deux ou plusieurs éléments, tel que tout changement introduit dans l'un provoque une modification dans l'autre ou les autres entraînent de leur part une adaptation. Ici, ce qui est mis en exergue, c'est l'interdépendance qui existe entre les éléments dans ce même sens le but poursuivi dans l'analyse fonctionnelle est d'arriver à cerner la variable indépendante la plus lourde, c'est à dire celle qui exerce la plus grande influence sur dépendante.<sup>7</sup>

### 7.2. Techniques

Comme pour bien mener la recherche scientifique la méthode seule ne suffira pas, nous nous avons en ce qui nous concerne la collecte des données fait recours à deux techniques à savoir : l'observation documentaire et interview non structurée.

---

<sup>6</sup> Adrien MULUMBATI, N. Introduction à la science politique, Ed. Africa, Lubumbashi, P19

<sup>7</sup> M.GRAWITZ, Méthode des sciences sociales, 7è Ed. Dollaz, Paris, 1986 P 448

### ➤ **OBSERVATION DOCUMENTAIRE**

L'observation documentaire consiste à étudier et analyser les documents pour arriver à déterminer les faits dont ces documents portent des traces. Cette technique nous a été importante étant donné qu'à travers elle nous a recouru à certains documents afin de rendre intelligible l'élaboration de ce travail.

### ➤ **INTERVIEW NON STRUCTUREE**

L'interview non structurée étant quant à elle caractérisée essentiellement par le fait que le nombre, l'ordre et la formulation des questions que l'enquêteur pose ne sont pas fixées à l'avance. L'application de cette technique s'est avérée nécessaire en ce sens que les motivations, les attitudes, les comportements individuels, les opinions, les souhaits, des mouvements citoyens nous ont permis d'obtenir des renseignements sur les actions collectives qu'ils posent.

## **8. SUBDIVISION DU TRAVAIL**

Outre l'introduction générale et la conclusion générale, notre travail est reparti en trois chapitres pour de commodité et d'efficacité dans la recherche scientifique :

- Le premier chapitre portera sur les généralités ;
- Le deuxième portera sur les traités du mouvement citoyens ;
- Le troisième bordera sur les élections de 2018 en République

Démocratique du Congo

# **CHAPITRE I : LES CONSIDERATIONS GENERALES**

## **RELATIVES AUX CONCEPTS DE BASES**

Dans ce chapitre, nous allons traiter la notion d'élection (dégager les aspects théoriques), faire la présentation de la République Démocratique du Congo et donner les origines des élections et mouvement citoyen.

### **SECTION 1. LES MOUVEMENTS CITOYENS**

#### **I. 1 NOTION DES MOUVEMENTS CITOYENS**

Pour obtenir l'amélioration de leur condition de vie, les citoyens mènent certaines actions dans le souci de recherche des conditions adéquates à leurs revendications, ou satisfactions de besoins auxquels ils sont confrontés.

Ainsi le mouvement citoyen ou social se définit comme étant « une organisation nettement structurée et identifiable, ayant pour but explicite de grouper des membres en vue de la défense ou de la promotion de certains objectifs généralement à connotation social ».

Le mouvement citoyen ou social est caractérisé par plusieurs traits :

- Le mouvement citoyen est revendeur, c'est-à-dire lutte pour l'amélioration des conditions de vie des membres d'un ou plusieurs groupes, la résolution de leurs problèmes ou la situation de leurs besoins. Le mouvement social a une identité, c'est-à-dire il dit au nom de qui il se présente, de quel groupe global ou particulier il est le porte-parole ;
- Le mouvement social agit au nom de certaines valeurs supérieures, de grands idéaux. D'une certaine philosophie à caractère universel, c'est-à-dire reconnu par tous les membres de la collectivité.

#### **I. 2 SYSTEME ÉLECTORAL CONGOLAIS**

Le système électoral congolais, selon lesquels les gouvernés choisissent les gouvernants, varient selon qu'on est dans les pays à régime politique multipartisme. Dans les pays à régime politique multipartisme, les gouvernants sont choisis par les gouvernés électeurs selon trois systèmes électoraux principaux : le scrutin majoritaire, le système de représentation proportionnelle et le système mixte.

Le système majoritaire est cette forme de système électoral où élu celui qui obtient la majorité des voix. Il peut se présenter soit sous forme de scrutin majoritaire à un tout, soit sous celle de scrutin majoritaire à deux tours, soit encore sous celle de scrutin majoritaire plurinominal. Le système à un tour est la forme de système majoritaire où le vote se fait en un tour. Et dans ce cas, est élu celui qui obtient le plus grand nombre de voix, quel que soit le total des voix obtenus par les autres candidats.

Le système à deux tours est la forme de système majoritaire où celui qui obtient la majorité absolue des voix exprimées est élu, c'est-à-dire la moitié plus une voix au moins. Et lorsqu'aucun candidat n'est élu au premier tour, on organise le deuxième tour pour départager les deux candidats qui ont eu le plus des voix au premier tour.

Le système majoritaire uninominal est la forme de système majoritaire où un seul candidat est élu par circonscription électorale. Le système majoritaire plurinominal est la forme de système majoritaire où plusieurs candidats sont élus dans une circonscription électorale. Le système de représentation proportionnelle est la forme de système électoral où les candidats se présentent au choix des électeurs par listes qui obtiennent chacune le nombre d'élus proportionnel au nombre de voix obtenues.

Le système mixte est la forme du système électoral où on recourt tout à la fois au système de majoritaire et au système de représentation proportionnelle.

## **1. L'ENCADREMENT JURIDIQUE DES ELECTIONS**

### **A. LES BESOINS ELECTORALES**

Conçue par les gouvernants, la loi électorale définit les litiges, la durée d'un mandat, la dimension des circonscriptions électorales, le nombre de siège à pouvoir, la manière de comptabiliser les voix pour proclamer le ou les vainqueurs. Il existe plusieurs lois électorales dont les plus importantes sont :

- La loi électorale présidentielle ;
- La loi électorale législative ;
- La loi électorale provinciale ;
- La loi électorale municipale.

## B. LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE ET INDÉPENDANTE

La commission électorale est un organe qui supervise les élections afin d'assurer leur bon déroulement jusqu'à la proclamation des résultats. Sa composition varie d'une élection à l'autre, d'un pays à l'autre et dans un même pays d'une époque à une autre.

Pour remplir correctement ses fonctions, la commission électorale doit être indépendante. Pour cela, elle doit être composée des personnalités compétentes, honnêtes et ayant beaucoup de personnalité.

La constitution établit la CENI, conjointement avec le conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), en tant qu'institution d'appui à la Démocratie. La loi électorale de 2010 modifiée en 2013 décrit la composition, la structure, le mandat, et le fonctionnement de l'instance électorale.<sup>8</sup>

Selon la loi, la CENI est un organe public, permanent, et neutre doté de la personnalité juridique. Il jouit d'une autonomie administrative et financière, avec son personnel et son budget. Dans l'accomplissement de sa mission, la CENI jouit d'une indépendance par rapport aux autres institutions, même si elle bénéficie de la collaboration.<sup>9</sup>

La CENI a pour mission : d'organiser des élections libres, Démocratiques et transparentes en toute indépendance, neutralité et impartialité.<sup>10</sup>

## C. LES ORGANES CHARGÉS DE GERER LES LITIGES ELECTORAUX

Ces organes sont permanents dans certains pays, tandis qu'ils sont constitués ponctuellement dans d'autres pays. Dans le premier cas, ils sont constitués des cours et tribunaux qui, en plus de leurs fonctions classiques, statuent sur les litiges qui naissent des élections. Dans le deuxième cas, ils sont créés pour gérer les litiges électoraux.

---

<sup>8</sup> Les articles 211-212 de la constitution

<sup>9</sup> L'article 9 de la loi, 13/012 qui décrit la composition, la structure, le mandat et l'organe électoral

<sup>10</sup> La loi 13/012 du 19 Avril 2013, modifiant et complétant la loi 10/013 du 28 juillet 2010, qui décrit la composition, la structure, le mandat, et les fonctionnements du corps électoral

## **1. LA CAMPAGNE ELECTORALE**

Elle vise d'abord à faire connaître aux électeurs un candidat, ses idées et ses actions, ensuite à le faire aimer lui, ses idées et ses actions, enfin à le faire préférer lui, ses idées et ses actions autres candidats, à leurs idées et à leurs actions. Il s'agit en fait d'influencer les électeurs afin de les amener à voter pour un candidat.

## **2. LE VOTE**

Le vote est une opinion exprimée par les personnes appelées à se prononcer sur une question, à élire un candidat.

## **3. LA FRAUDE ELECTORALE**

La fraude électorale est un phénomène universel dans ce sens qu'on le trouve dans tous les pays, mais sous des formes et à des taux variables. La fraude électorale peut porter sur l'aménagement ou le découpage des circonscriptions électorales, sur les résultats du recensement, sur la condamnation des candidats concurrent à des peines les empêchant de participer à l'élection, sur le fait de voter doublement et également sur le système de comptage.

## **4. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET DEMOGRAPHIQUE**

La RDC, pays d'Afrique centrale est à cheval sur l'équateur. Le pays est entouré au Nord par la République Centrafricaine et le Soudan, à l'Est par l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la République Unie de Tanzanie, au Sud par la Zambie et l'Angola et à l'Ouest par l'Océan atlantique, l'enclave de Cabinda et la République du Congo.

Vaste pays aux dimensions continentales (2345.409 Km<sup>2</sup>), la RDC a un relief à majorité plat. Au centre se trouve une cuvette dont l'altitude moyenne est de 230 m, couverte par la forêt équatoriale et traversée par de nombreuses étendues marécageuses. La cuvette centrale est sol volcanique dont l'altitude moyenne dépasse 1.000 m.<sup>11</sup>

Traversée par l'équateur, la RDC connaît un climat chaud et humide (25° C en moyenne) et des pluies abondantes et régulières. La pluviométrie et la température s'abaissent au fur et à mesure qu'on s'approche de l'Est. Deux saisons se partagent l'année : une saison sèche et près de quatre mois et une longue saison de pluies.

---

<sup>11</sup> République démocratique du Congo, [www.elfq](http://www.elfq)

La RDC possède un réseau hydrographique très important. Le fleuve Congo, long de 4.700km, deuxième du monde après l'amazonie, traverse le pays du Sud-Est au nord-Ouest avant de se jeter dans l'océan atlantique. Le fleuve est alimenté par plusieurs rivières et est navigable sur la majeure partie.<sup>12</sup> Le sol et le sous-sol regorge de ressources agricoles et minières importantes et variées. Estimée à 12.768.705 habitants en 1946, la population congolaise est passée de 14.106.666 habitants en 1960 à 20.700.500 habitants au recensement administratif de 1970 et à 30.731.000 habitants au recensement scientifique du premier juillet 1984.

Suivant les projections des organismes spécialisés en la matière notamment FNUAP, la population a été estimée à 43.000.000 en 1995, à 47.500.000 habitants en 1999 et à 57.589.779 en 2004. Selon les informations fournies par la banque centrale du Congo, elle était à 59.700.000 habitants en 2005 et à 61.487.300 habitants en 2006. La structure par milieu montre que la situation démographique est marquée par :

- Une population à 60% rurale depuis 1993 contre 40% vivant dans les centres urbains de 5.000 habitants au moins, et d'importantes différences interprovinciales sur le plan de l'urbanisation ;
- Une faible proportion de la population urbaine au Maniema contre une forte proportion à Kinshasa, soit 1/10 de l'ensemble de la population.
- La rapidité de la croissance urbaine (7 à 8%), la concentration de 28% de la population urbaine à Kinshasa et le rythme accéléré de l'exode rural ;
- L'inégale répartition de la population sur le plan géographique, les provinces les plus peuplées étant la ville de Kinshasa ainsi que le Bas-Congo, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Maniema.

En RDC, la langue officielle est le français, par ailleurs, environ 250 langues et dialectes sont parlés. Parmi ceux-ci, 90% sont d'origine bantoue et 4 langues sont dites langues nationales. Il s'agit du :

- SWAHILI à l'Est (40%) au Nord-Kivu, au Sud-Kivu, au Katanga, au Maniema et dans la province Orientale ;
- LINGALA (27,5%) dans la capitale et dans les environs, à l'Equateur et dans la province Orientale ;
- KIKONGO (17,8%) dans le Bas-Congo et dans le Bandundu ;

---

<sup>12</sup> Idem

- TSHILUBA (15%) dans la province du Kasaï Oriental et Kasaï Occidental.

La RDC est un pays laïc. Cependant, il existe cinq confessions religieuses : CATHOLIQUE, KIMBANGU, PROTESTANTE, ORTHODOX et MUSULMANE. Par ailleurs, plusieurs se répartissent l'espace religieux congolais. Toutefois, on note encore la présence de l'animisme dans certaines régions.<sup>13</sup>

## 5. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

De 1885 à 1891, le libéralisme économique bat son plein, le commerce privé est encouragé et entièrement libre, car l'Etat n'y voit aucun inconvénient. Vu la nécessité dans laquelle se trouve la jeune colonie en termes financiers, notamment afin de mettre en valeur le territoire, une rupture en faveur de l'interventionnisme s'annonce en 1892.

Mais le Congo reste un terrain de jeu où les idéologies changent fréquemment. De 1908 à 1914, le libéralisme revient en force. Avec lui, la fin d'exploitation en régie des terres domaniales et le remplacement des prestations en nature pour l'impôt de capitation. Réaction à enregistrer à l'actif des critiques fulgurantes de l'abus des modes d'exploitation directe et le recours au travail forcé par l'Etat indépendant.

Un autre fait saillant de cette époque est la découverte par Tanganyika concession de richesses minières importantes au Haut-Katanga, la progression ayant été confiée à la firme par le comité spécial du Katanga sous l'initiative de Léopold II. Tanganyika confirme ainsi les découvertes de cornet, géologue de la mission biafranqui en 1896.

La première vague de prospérité de l'économie congolaise (1920-1929) est marquée par de nombreux investissements directs étrangers : 35 milliards de francs (1959) de 1921 à 1931 soit 1/3 de capitaux totaux enregistrés en 74 ans, de 1887 à 1959. En forte augmentation, les exportations concernent principalement l'or, le diamant, le cuivre, l'ivoire, le copol et l'huile de palmier.

En 1924, le Congo est frappé par la première crise partiellement compensée par l'industrie du cuivre. Cinq ans après, il est touché par la grande dépression. Le PIB recule au niveau de 1925. Les dépenses publiques restent

---

<sup>13</sup> KASORO TUMBWE, Romain position de l'angle en RDC, Montréal 1999

relativement élevées grâce notamment à une forte trésorerie et au crédit exceptionnel du budget extraordinaire qui permettent d'achever le plan de grands travaux. Des années 40 jusqu'à la veille de l'indépendance, l'industrie se développe fortement, en particulier pendant la seconde guerre mondiale, l'Europe ne pouvant plus approvisionner le Congo. Une deuxième vague de prospérité touche alors le pays. Les exportations doublent et les exportations quintuplent. La production industrielle est quintuplée en dix ans, les investissements publics atteignent 64,6 milliards de francs en 1956, essentiellement dans le cadre du plan décennal.

Après l'indépendance, le quota à l'importation renforce l'industrie nationale. Entre 1960 et 1970, l'histoire économique est marquée par des problèmes politiques et les problèmes de cours des matières premières. Si la colonisation a légué au nouvel Etat une économie productive et équipée, la croissance ne suit pas. Elle s'était arrêtée dès la fin de 1957, provoquée surtout par des récessions conjoncturelles, une baisse des investissements privés et la fuite massive des capitaux. Le Congo commence son cycle de problèmes économiques et géographiques. L'économie résiste malgré tout, grâce au dualisme économique et à la prédominance du secteur étranger.

A cause de l'important potentiel du pays, la corruption s'est très tôt installée sous le régime de Mobutu Sese Seko avec une mainmise du pouvoir sur l'économie pour en détourner les profits dans le cadre d'un enrichissement personnel. La désorganisation du pays était telle qu'au début des années 1990, l'économie souterraine du Zaïre était estimé à trois fois le montant officiel du P.I.B.

Confronté aux déséquilibres financiers, à la montée de l'endettement et à la stagnation de la production, le pays a été contraint dans les années 1970 et 1980 à adopté les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel recommandées par le fond monétaire international et la banque mondiale.

L'inflation, le déficit budgétaire et la dette du pays, qualifiée par la suite de dette Odieuse n'ont fait que croître sous le régime de Mobutu. En mai 1997, l'AFDL dirigée par Laurent Désiré Kabila prit le pouvoir et évinça le régime de Mobutu à l'issue de la première guerre du Congo. Sous Kabila, le gouvernement et les entreprises publiques entamèrent un programme de reconstruction et tenta d'assainir la situation, alors que la RDC devait au club de Paris 7 milliards d'euros. Le gouvernement commença par reformer le système d'imposition corrompu, les forces de polices et

initia la remise en Etat du réseau routier laissé à l'abandon. Le franc congolais fut réintroduit.

En Août 1998, la guerre éclata en RDC à la suite de désaccords entre Laurent Désiré Kabila et ses anciens alliés du Rwanda et de l'Ouganda. A cette époque, quelques progrès avaient été réalisés pour le rétablissement de l'économie du pays, mais les problèmes majeurs d'infrastructures de transport de douane et d'imposition restaient cependant. Les finances publiques de l'Etat n'avaient pas été assainies et les relations avec le FMI et la banque mondiale restaient conflictuelles.

Le début de la deuxième guerre du Congo en Août 1998 fut à l'origine du déclin de l'économie qui s'est poursuivi jusqu'au milieu des années 2000. Le territoire se trouvait divisé entre une zone gouvernementale et des zones rebelles, ce qui mit fin au commerce entre ces zones. Dans leur ensemble, les relations commerciales entre les différentes régions du pays restent faibles encore aujourd'hui.

De plus, les succès restreints de la lutte contre l'inflation et la dépréciation de la monnaie furent anéantis dès le début de l'offensive rebelle dans l'Est du pays. La guerre réduisit drastiquement les revenus du gouvernement et accrut la dette extérieure.

Les conditions économiques se sont améliorées depuis fin 2002, avec le retrait de la plupart des troupes d'occupation. Plusieurs missions du FMI et de la banque mondiale sont intervenues pour mettre en place des plans de développements, et le gouvernement de transition a commencé la mise œuvre des premières réformes. Une grande part de l'économie du pays reste cependant hors des indicateurs du P.I.B, l'économie souterraine restant majoritaire. Avec une paix relative dans le pays depuis 2003, la RDC envisage ses exportations d'électricité vers le Zimbabwe et l'Afrique du Sud jusqu'à 500 mégawatts. La distribution d'électricité est actuellement confiée à une société Zambienne, la C.E.E.

## **6. SITUATION HISTORIQUE ET POLITIQUE**

Le roi Léopold II prend possession du territoire en son nom propre sous le nom de l'Etat indépendant du Congo. Des expéditions sont lancées, et les voies de communication développées. La maîtrise du territoire s'achève en 1894 pour l'essentiel avec la fin de la guerre contre les arabo-swahilis.

L'exploitation intensive du territoire commence alors, où se côtoient tant les missionnaires que les aventuriers à la recherche de fortune facile par tous les moyens. La population locale devra notamment récolter par le travail forcé pour le compte du domaine royal ou de compagnies privées du caoutchouc, un marché en expansion en raison de la croissance du nombre des pneus fabriqués à partir du caoutchouc. La vente de ce caoutchouc et d'autres ressources, suite à la mise en exploitation de la ligne de chemin de fer Matadi-Léopoldville et après avoir servi à rembourser les emprunts fit la fortune de Léopold II qui fit construire de nombreux bâtiments à Bruxelles et Ostende.<sup>14</sup>

Au cours de la période 1885-1908 la population eut à souffrir de cette exploitation forcée de façon directe ou indirecte (famine, exode...). De très nombreuses exactions (meurtres, mutilations, tortures...) furent commises et la population décrut. Il eut cependant des protestations contre ces traitements qui allaient à l'encontre des principes fondateurs de l'Etat, notamment de l'écrivain Mark Twain du diplomate Britannique Roger Cassement, dont le rapport de 1904 condamnait les pratiques en vigueur au Congo et surtout du journaliste anglais du West Africain mail Edmond Morcel.

En 1908, le parlement Belge reprit la tutelle sur le territoire de ce qui allait désormais s'appeler Congo Belge. Une colonisation plus classique se met en place. La situation de la population s'améliore graduellement et l'extraction des matières premières se fait moins féroce. Une émancipation de la population notamment par l'accès à des études supérieures ne fut envisagée qu'à l'aube de l'indépendance en 1960. De nombreuses personnalités du Congo se dressèrent contre cette oppression dès son origine. C'est l'exemple de NZINGA NKUWU, MPANZU a NZINGA plus tard de KIMPA VITA jusque Simon Kimbangu.

Le Congo a obtenu son indépendance le 30 Juin 1960, après des luttes politiques initiées par des cercles de réflexions dont la conscience africaine d'Iléo, Joseph Malula fut cardinal de Kinshasa ensuite des anciens élèves des pères de schuet que Bolikango. La Belgique finit par se retirer, craignant une guerre d'indépendance semblable à celle qui sévissait encore en Algérie. Patrice Lumumba et d'autres congolais ont joué un rôle capital dans l'accession à l'indépendance.

---

<sup>14</sup> Roger WAWA, RDC, Médias Paul, Kinshasa, 2007, p.7

Quand la République Démocratique du Congo est née, en juin 1960 Lumumba en fut le premier ministre et ministre de la défense. Peu de temps après l'indépendance, l'armée toujours commandée par les officiers Belges se rebella après les déclarations du général Janssens qui disait qu'avant l'indépendance égale après l'indépendance. La révolte militaire persista jusqu'à ce que le président Joseph Kasa-Vubu et Lumumba aient remplacé des officiers Belges par des Africains, ce qui eut pour résultat le départ d'un grand nombre de Belges et, par la suite, un effondrement de l'administration de la jeune nation.

Dans le même temps la riche province du Katanga a déclaré son indépendance sous le nom de l'Etat du Katanga et sous l'égide de Moïse Tshombe d'origine général de l'ONU parla même de génocide. Il en fut de même pour la province du Sud-Kasaï qui fit sécession sous l'égide d'Albert Kanlonji et où il y eut de violents affrontements interethniques.

Pour le président des Etats-Unis Dwight Eisenhower, il était évident que l'URSS se servait de Lumumba pour établir un bastion communiste au centre de l'Afrique. Lui et la Belgique donnèrent donc l'ordre de tuer Lumumba ; une tentative d'empoisonnement échoua.

Aussitôt, le président Kasa-Vubu, son rival dans la conquête du pouvoir le démit de ses fonctions de premier ministre. Lumumba à son tour, démit le président de ses fonctions. Peu de temps après, Lumumba fut mis aux arrêts par le colonel Mobutu. Il s'enfuit et tenta de rejoindre ses partisans à Stanley ville. Repris et envoyé chez ses ennemis jurés dans le Katanga, il fut torturé et assassiné avec deux de ses partisans, Maurice MPOLO et Joseph OKITO par un commando Belgo-Congolais.

En 1965, le général MOBUTU a réussi un coup d'Etat contre le gouvernement de Kasa-Vubu et s'est proclamé président. Il était un chef nationaliste et, en 1975, il a changé le nom du pays pour celui de Zaïre.

Laurent Désiré KABILA était un partisan de Lumumba, à la suite du décès de Lumumba il a enclenché une révolte au Sud-Kivu avec Che Guevara. En 1996, Kabila réussit à renverser le gouvernement de Mobutu, mais son propre règne ne fut pas long feu. En 1998, des troupes Ougandaises et Rwandaises envahissent la RDC et trois ans plus tard Kabila est assassiné. Tout comme son prédécesseur, Kabila accusé de corruption et d'exploitation. Joseph, le fils ainé de Laurent est assermenté après la mort de son père. Depuis ce temps, il tente de réconcilier le gouvernement et les forces rebelles et de maintenir l'accord de LUSAKA.

## CHAPITRE II : LE MOUVEMENT CITOYEN LUCHA

Plusieurs typologies sont, sur la base des critères divers, conçues pour rendre compte des mouvements citoyens Alain Touraine, en considérant les rapports entre les individus et le mouvement social auquel ils participent, distingue quatre catégories de mouvements sociaux : les organisations coercitives, les organisations instrumentales, les organisations intégratrices, les organisations représentatives.<sup>15</sup>

La lutte pour le changement, abrégée en LUCHA, est un mouvement citoyen basé en République Démocratique du Congo, qui lutte pour la dignité humaine et la justice sociale. Fondé en 2012, ce mouvement citoyen rassemble plusieurs certaines des jeunes à travers les pays.<sup>16</sup>

Malgré les arrestations policières et, parfois, des meurtres, ses militants ont adopté la non-violence comme fondement de leurs actions.

L'opposition estime que les velléités du président Kabila de rester au pouvoir au-delà du terme de son second quinquennat, en décembre 2016, ont commencé à se manifester dès 2014. Alors que de nombreux congolais sont convaincus qu'il ne quittera pas son poste à la fin de son mandat, les mouvements Lucha et Filimbi ont progressivement émergé sur la scène politique pour s'assurer que la présidentielle se déroulera dans les délais constitutionnels et que Joseph Kabila n'y participera pas.

Dans ce chapitre nous allons développer les considérations sur les concepts de base comme le mot clé qui constitue les termes principaux dans la formulation de notre sujet d'étude afin de les rendre intelligibles pour la meilleure compréhension dans l'élaboration de cette présente littérature.

---

<sup>15</sup> Alain TOURAINÉ cité par MULUMBATI NGASHA, introduction à la science politique, Lubumbashi, Ed. Africa, p.192

<sup>16</sup> [www.luchacongo.org](http://www.luchacongo.org)

## SECTION 1 : LES MOUVEMENTS CITOYENS

### II.1 NOTION DE MOUVEMENT CITOYEN

Pour obtenir l'amélioration de leur condition de vie, les citoyens mènent certaines actions dans le souci de recherche des conditions adéquates à leurs revendications, ou satisfactions de besoins auxquels ils sont confrontés.

Ainsi le mouvement citoyen ou social se définit comme étant « une organisation nettement structurée et identifiable, ayant pour but explicite de grouper des membres en vue de la défense ou de la promotion de certains objectifs généralement à connotation social ».

Le mouvement citoyen ou social est caractérisé par plusieurs traits :

- Le mouvement citoyen est revendicateur, c'est-à-dire lutte pour l'amélioration des conditions de vie des membres d'un ou plusieurs groupes, la résolution de leurs problèmes ou la situation de leurs besoins. Le mouvement social a une identité, c'est-à-dire il dit au nom de qui il se présente, de quel groupe global ou particulier il est le porte-parole ;
- Le mouvement social agit au nom de certaines valeurs supérieures, de grands idéaux. D'une certaine philosophie à caractère universel, c'est-à-dire reconnu par tous les membres de la collectivité.

Il convient de souligner que les mouvements sociaux menés par les citoyens de Matshipisha dans le quartier Mampala il revendique leur développement sociopolitique et économique, c'est-à-dire leur participation dans la vie politique du pays et l'amélioration de leur condition de vie.

### II.2 LES MODES D'ACTION DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Pour obtenir la solution aux problèmes auxquels ils sont confrontés ou la satisfaction aux besoins qu'ils ressentent, les mouvements sociaux utilisent des modes d'action dont certaines sont pacifiques et d'autres violentes<sup>17</sup>.

Dans le cadre de notre préoccupation, les modes d'actions utilisés par les mouvements sociaux des citoyens de l'espace Matshipisha sont toujours observés par la violence c'est-à-dire ils utilisent des manifestations publiques sous forme des

---

<sup>17</sup> MOÏSE IPET, connaître et comprendre les concepts de la politique, Kinshasa, Ed. Priorité Education, sans date de publication (SDP), p.3

grèves, d'incendie des immeubles, des meubles, des véhicules, de barrage des voies de communication, de marches protestation, etc.

Les actions des mouvements sociaux que manifestent les citoyens de congolais se font pour réclamer réclament leurs développements socioéconomique et politique, c'est-à-dire l'amélioration de leurs conditions de vie sur tous les plans et leurs participations dans la vie politique du pays.

L'alternance a pour conséquence de renforcer la légitimité de la constitution et de la majorité noire<sup>18</sup> ; elle est formellement liée au fonctionnement des régimes pluralistes. Elle manifeste, de manières claires, la capacité d'intervention dans l'électorat, le choix des dirigeants et par la même atteste l'existence des libertés publiques et politiques. De même m'acceptation de cette règle par les partis, en cas d'échec électoral, signal leur adhésion au erédo politique.

Néanmoins, en pratique, il est des démocraties pluralistes qui ignorent l'alternance en se contentant des majorités permanentes à la géométrie variable une alternance peut avoir une signification restreinte s'il n'existe pas d'alternance, c'est-à-dire des réelles différences entre le programme ou projet de société de la majorité au pouvoir et de l'opposition.

Elle se réduit alors à un changement des équipes, lequel se prolonge parfois dans la fonction publique par des mouvements de grande échelle (spoil système américain). Au contraire si s'affrontent des projets de société radicalement antagonistes, la perspective de l'alternance est de nature à faire monter la tension et limite, capable de stabiliser la démocratie.<sup>19</sup>

Pour Olivier Duhamel et Yves Meny, définissent l'alternance politique est : « un transfert de rôle démocratique au terme duquel, dans le respect des institutions, les partis d'opposition (ou une fraction d'entre eux) accèdent au pouvoir politique et les partis (ou une fraction d'entre eux) entre dans l'opposition.<sup>20</sup>

Linger gourmez quant à lui définit l'alternance politique et en s'inscrivant dans une perspective de démocratie pluraliste comme étant « un mode de dévolution du pouvoir dans une démocratie consistant dans le remplacement d'une majorité politique par une autre, au moyen de l'exercice du droit de vote. Elle est l'expression

<sup>18</sup> M. Christine STECKEL, L'alternance au pouvoir, Paris, Ed. Mont chrétien, 2003, p.49

<sup>19</sup> Dictionnaire de la science politique et institution politique, 7ème Edition, 2014, P.20

<sup>20</sup> Olivier Duhamel et Yves Meny, lexique du droit constitutionnel, Paris, PUF, 1992, p.283

libre d'un choix populaire encadrée par les dispositions constitutionnelles exprimant une volonté de changement.<sup>21</sup>

Non seulement elle contribue à la pacification de mœurs politique par le fait qu'elle garantit la règle démocratique selon laquelle seule la volonté souveraine du peuple confère la légitimité, mais elle implique aussi, par-delà le consensus politique sur les institutions, l'assurance d'un ticket retour. De plus, elle s'opère dans le régime et a pour conséquence de renforcer de prime à bord la légitimité des nouveaux gouvernants.

## LA STRATEGIE DU GLISSEMENT

Joseph Kabila est arrivé au pouvoir en 2001 après l'assassinat de son père, Laurent-Désiré Kabila, aux côtés duquel il avait combattu pour renverser Mobutu Sese Seko. Il a été élu en 2006, lors des premières élections démocratiques depuis l'indépendante de l'ancienne colonie Belge, en 1960, et a été reconduit en 2011 lors d'un scrutin caractérisé par des fraudes et des irrégularités massives. La constitution du 18 février 2006 l'empêche de briguer la présidentielle, prévue en novembre.

Sur la même longueur d'ondes que les grands partis d'opposition et que l'Eglise catholique, une frange de la société civile congolaise tente de faire barrage à Joseph Kabila, accusé de vouloir s'accrocher au pouvoir comme Pierre Nkurunziza et Denis Sassou Nguesso l'ont fait au Burundi et au Congo voisins, et comme Paul Kagame s'y prépare au Rwanda.

En janvier 2015, à l'appel de l'opposition, les congolais ont manifesté, surtout à Kinshasa et parfois avec violence, contre une modification de la loi électorale risquant de prolonger son mandat de plusieurs années. La répression a fait plusieurs dizaines de morts.<sup>22</sup> En septembre 2015, la cour constitutionnelle a décidé que l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de 21 nouvelles provinces<sup>23</sup> était prioritaire sur toute autre, bloquant la préparation d'un cycle serré d'une dizaine de scrutins. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas respecté le plan de décaissement des

<sup>21</sup> Linger gourmez, qu'est-ce que l'alternance politique, Paris, éd. Armand colin, 1998, p.60-69

<sup>22</sup> « RDC : 27 morts lors des manifestations de janvier », Reliefweb, 5 février 2015, disponible sur : <http://reliefweb.int>

<sup>23</sup> « RDC : la Cour constitutionnelle ouvre la voie au rapport des élections », Reliefweb, 8 septembre 2015, disponible sur : <http://reliefweb.int>

fonds pour permettre à la commission électorale nationale indépendante (cen) d'organiser les élections.

Dans un courrier daté du 9 octobre,<sup>24</sup> la CENI, que l'opposition juge inféodée au pouvoir, explique qu'elle n'a rien reçu en 2013 et a obtenu en 2014 et 2015 un total de 97 million de dollars, soit 17% de la somme allouée par le parlement pour ces trois années.

Le retard pris dans les préparatifs compromet fortement la possibilité d'organiser les scrutins législatifs et présidentiels le 27 novembre 2016. D'autant que, selon la CENI, l'actualisation du fichier électoral, notamment pour inclure les citoyens devenus majeurs depuis le scrutin de 2011, devrait prendre au moins 13 mois et coûter 200 million de dollars. Son président, corneille Nangaa, a d'ailleurs annoncé le 17 mars que l'organe électoral prévoyait de saisir la cour constitutionnelle pour demander un report du scrutin présidentiel.<sup>25</sup>

Joseph Kabilo a convoqué « dialogue politique national inclusif<sup>26</sup> » censé favoriser des élections « crédibles » et « apaisées ». L'idée est soutenue par l'ONU, l'union africaine (UA), l'union européenne (UE) et l'organisation internationale de la francophonie (OIF), mais les poids lourds de l'opposition, d'ordinaire divisés, dénoncent un « piège » destiné à maintenir en poste Joseph Kabilo. Ils refusent donc d'y participer, ou acceptent sous certaines conditions. Certains d'entre eux avaient déjà refusé de participer aux « concertations nationales » tenues fin 2013 pour renforcer la cohésion du pays, mais dont la plupart des recommandations sont restées lettre morte, tandis qu'un nouveau gouvernement a ouvert la porte à l'opposition.

Parmi les opposants fermement anti « dialogue politique national inclusif » figurent : Le Mouvement de libération du Congo (MLC), de l'ex-chef rebelle et vice-président Jean-Pierre Bemba, juge à la cour pénale internationale, l'union pour la nation congolaise (UNC), de Vital Kamerhe, ex-président de l'assemblée nationale et classé troisième à la présidentielle de 2011, et Moïse Katumbi, l'ex-gouverneur du Katanga, qui a quitté en septembre 2015 le parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD, au pouvoir). Quant au G7, un groupe de sept partis ayant aussi quitté la majorité en septembre, et fragilisé depuis par des défections, il « souscrit à

<sup>24</sup> « RDC :la Ceni demande des clarifications sur son financement », RFI Afrique, 13 octobre 2015, disponible sur : [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)

<sup>25</sup> Interview de Corneille Nangaa à VOA Afrique, 17 mars 2016, disponible sur : [www.voafrique.com](http://www.voafrique.com)

<sup>26</sup> Présidence de la République démocratique du Congo, « Le Chef de l'Etat confirme le dialogue politique national inclusif », 8 décembre 2015, disponible sur : [www.presidentrdc.cd](http://www.presidentrdc.cd)

l'idée des négociations directes entre acteurs politiques<sup>27</sup>», mais pas au dialogue convoqué par le président.

La position de l'union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) de l'opposant historique Etienne Tshisekedi, soigné en Belgique depuis plus d'un an et demi, est difficile à suivre, tant le parti est divisé. Mais en principe, il exige un modérateur international, quand Joseph Kabila concède un facilitateur étranger qui serait chargé d'assurer une médiation uniquement en cas de blocage des pourparlers. Le pouvoir tente toujours de convaincre l'UDPS, notamment, selon un diplomate interviewé,<sup>28</sup> en lui proposant des postes ministériels. L'administration Kabila espèrerait ainsi acheter le soutien du parti s'il n'y avait pas de présidentielle à temps, mais Félix Tshisekedi, fils de l'opposant, a déjà signifié que toute transition devra se faire « sans » Joseph Kabila.<sup>29</sup>

Pour sa part, l'église catholique, qui avait dénoncé les fraudes de 2011, s'est dit prête à participer au dialogue tout en restant attentive au respect de la constitution. Elle espère ainsi jouer un rôle majeur pour que les assises aillent dans le bon sens, comme lors de la conférence nationale souveraine de Mobutu Seke Seko : en 1992, quand ce dernier avait suspendu les pourparlers, l'église catholique avait organisé une « Marche des chrétiens » pour réclamer la reprise des travaux. La manifestation avait été réprimée dans le sang. Depuis chaque l'église commémore l'événement. Du côté des autres confessions, dont l'église Kimbanguiste et les églises du Réveil, on prône le dialogue pour réconcilier les congolais et organiser des élections paisibles.

Les organisations de la société civile sont divisées. Certaines sont favorables au dialogue afin de mettre à plat les divergences et trouver un compromis. En revanche, d'autres, à l'image de l'opposition, y voient un piège. « Je me demande parfois s'il ne faut pas finalement aller à ce dialogue. Comme ça, ça cesse d'être un prétexte pour ne rien faire<sup>30</sup> ». Confie, comme d'autres activités, un militant du mouvement Lutte pour le changement (Lucha).

---

<sup>27</sup> Communiqué du G7 datée du 20 février 2016, disponible sur : <https://twitter.com>

<sup>28</sup> Interview d'un diplomate, Kinshasa, mars 2016.

<sup>29</sup> « RDC :Félix Tshisekedi pour une transition sans Joseph Kabila », Jeune Afrique, 17 mars 2016, disponible sur : [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

<sup>30</sup> Interview avec un militant de Lucha, Kinshasa, janvier 2015.

## SECTION 2 : UNE JEUNESSE EN COLERE ; LES NOUVEAUX MOUVEMENTS CITOYENS

Lucha et Filimbi se sont imposés comme les groupes contestataires les plus visibles de la société civile. Ces deux mouvements sont nés après les élections de 2011, dans un contexte d'insatisfaction sociale et politique. Ils expriment le mécontentement et les frustrations d'une jeunesse Congolaise essentiellement urbaine et éduquée.

### **1. Lucha (Lutte pour les changement)**

Lucha est un « mouvement citoyen, non-violent et non-partisan<sup>31</sup> » formé en 2012 par des jeunes étudiants ou diplômés de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu (Est). Il s'exprime beaucoup sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube), dispose d'un site ([www.luchacongo.org](http://www.luchacongo.org)) et s'est fixé pour mission de dénoncer les conditions de vie de la majorité des quelques 65 million de Congolais qui vivent dans une grande misère malgré d'importantes richesses minérales dans l'Est. Il plaide en particulier pour la bonne gouvernance et des progrès en matière d'accès à l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation, la justice et la sécurité.<sup>32</sup>

Etant un mouvement et une non une association, Lucha ne s'est pas légalement enregistré. Il revendique dans le pays entre 2000 et 3000 membres, une fourchette surestimée, selon certains officiels. Les membres sont des jeunes, diplômés ou non, vivant surtout à Goma et dont certains évoluent sous pseudonyme pour ne pas compromettre leur position professionnelle. Le mouvement n'a pas désigné de dirigeant par souci d'égalité entre ses membres, mais aussi dans une logique de responsabilisation et de protection. « Il s'agit que chacun se sente responsable de ses actions et soit prêt à en assumer les conséquences, comme par exemple la prison », explique un militant<sup>33</sup>, en ajoutant que ne pas avoir de « chef » limite le risque de « corruption ou manipulation » et d' « élimination physique ».

Lucha s'est surtout fait connaître lors de la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) de mai 2012 à novembre 2013. Durant cette crise, des organisations de la société civile, dont Lucha, ont dénoncé la passivité de la Mission de l'ONU (Monusco), l'une des plus importantes du monde avec environ 20000 hommes en

<sup>31</sup> Site de Lucha, disponible sur : [www.luchacongo.org](http://www.luchacongo.org)

<sup>32</sup> Analyse de la situation en RDC de Lucha, disponible sur : [www.luchacongo.org](http://www.luchacongo.org)

<sup>33</sup> Interview d'un militant de Lucha, Kinshasa, mars 2016.

uniforme. Ils l'ont invitée à accomplir son mandat de protection des civils ou à quitter le pays. Après la défaire du M23, Lucha a ensuite repris son plaidoyer pour l'amélioration du quotidien des Congolais, notamment au travers de sa cyber-campagne « Goma veut de l'eau<sup>34</sup> », qui dénonçait grâce à des selfies et des tee-shirts le manque d'accès à cette ressource dans une ville bordée par le lac Kivu.

L'autre bataille de Lucha est la lutte contre l'insécurité qui perdure à l'Est du Congo depuis plus de deux décennies. Le 28 novembre 2015 à Goma, il a appelé à rendre hommage aux quelques 500 personnes massacrées depuis octobre 2014 dans le territoire de Beni, dans l'extrême-nord du Nord-Kivu, par des hommes armés supposément liés à la rébellion musulmane Ouganda (Allied Democratic Forces, ADF). La police a violemment dispersé le rassemblement et neuf personnes, dont deux militants de Lucha, ont été arrêtées pour association de malfaiteurs, incitation à la révolte contre l'autorité et outrage à l'autorité. Finalement, les deux membres de Lucha ont été condamnés à trois mois de prison et libérés leur détention préventive couvrant la peine-et les sept autres manifestants ont été acquitté.

La capacité de mobilisation de Lucha reste difficile à mesurer car ses manifestations sont réprimées, ne permettant pas de savoir si elle est capable de rassembler plusieurs dizaines, plusieurs centaines, ou plusieurs milliers de citoyens. Le 15 mars, anniversaire de l'arrestation des militants de Lucha, Fred Bauma et de Filimbi, Yves Makwambala, seule une vingtaine de jeunes de Lucha ont défilé à Goma : 18 ont été arrêtés pour rébellion et incitation à la révolte, puis libérés après le paiement d'une amende transactionnelle d'environ 30 dollars.

L'activisme de Lucha agace au plus au point le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, qui accuse ces jeunes de « faire du bruit » et de se dire « pourchassés » afin d'obtenir des « financements étrangers<sup>35</sup> ». C'est dans ce climat que Lucha essaie de s'étendre. En janvier, le mouvement a annoncé son implantation au Sud-Kivu, après celle à Kinshasa, Kisangani et Bunia (Nord-Est) et Mbuji-Mayi (centre)<sup>36</sup>.

Le mouvement fonctionne grâce à des cotisations venues de militants et des sympathisants qui sont collectées et gérées par des cellules de quatre à cinq personnes. Un militant interrogé souligne qu'il n'y a « aucune ambassade » et « aucune organisation qui a jamais donné un seul franc à Lucha », mais reconnaît une

<sup>34</sup> Campagne « Goma veut de l'eau », disponible sur : [www.luchacongo.rg](http://www.luchacongo.rg)

<sup>35</sup> Interview de Julien Paluku, Kinshasa, février 2016.

<sup>36</sup> Installation de Lucha au Sud-Kivu : [www.facebook.com](http://www.facebook.com)

aide en nature : « ASF (Avocats sans Frontières envoie des avocats pour défendre nos militants, comme ils estiment qu'ils sont des défenseurs des droits des droits de l'homme. A Goma et Kinshasa, certains avocats congolais défendent les militants bénévolement parce qu'ils estiment que notre cause est aussi la leur <sup>37</sup>».

## 2. FILIMBI : MOUVEMENT CITOYEN

Filimbi (« sifflet », en swahili) est piloté par Floribert Anzuluni, Mi-Yangu Kiakwama et Franck Otete, tous trois en exil. Le concept de cette plateforme est apparu dans la capitale congolaise en marge des élections de 2011. Certains de ses membres actuels avaient alors organisé un forum de jeunes pour créer un « réseau d'alerte avant, pendant et après les élections<sup>38</sup> », selon Floribert Anzuluni, coordinateur de Filimbi. Le plan a échoué car « la grande majorité des associations de jeunes étaient en réalité des satellites des différents partis et des machines à pomper des financement ». Finalement, le déclic s'est produit lorsque le M23 a pris Goma : cela symbolisait « l'humiliation de trop, conséquence de l'inexistence de l'Etat, de la mauvaise gouvernance, dans une certaine mesure la complicité de nos autorités <sup>39</sup>».

C'est en mars 2015 à Kinshasa que le mouvement « citoyen » et « non partisan » Filimbi a officiellement vu le jour, lors d'un événement sponsorisé par les Etats-Unis et centré sur « l'engagement citoyen des jeunes » congolais, « en s'inspirant notamment des interventions d'artistes engagés, d'expériences réussies de mobilisation des jeunes sur cette question<sup>40</sup> ». Les Etats-Unis ont nuancé en indiquant qu'il s'agissait d'échanger sur « l'importance de l'engagement civique » dans le cadre du processus électoral.<sup>41</sup>

La rencontre s'est mal terminée : le 15 mars, la police a arrêté une trentaine de personnes, dont le diplomate américain Kévin Sturr, des journalistes congolais et étrangers, trois membres du mouvement sénégalais Y'en a marre et un du mouvement Burkinabè Balai citoyen. Le gouvernement a estimé que les activistes fomentaient « des actes de violence » contre les institutions du pays et a assimilé les Ouest-Africains à des « apprentis exportateurs de révolution ». cinq membres de

<sup>37</sup> Interview d'un militant de Lucha, Kinshasa, mars 2016

<sup>38</sup> Interview avec Floribert Anzuluni, Kinshasa, décembre 2015.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Présentation de Filimbi, disponible sur : <http://filimbi.org>

<sup>41</sup> Ambassade des Etats-Unis en RDC, « US Diplomat Arrested in Kinshasa », communiqué de presse, mars 2015, disponible sur : <http://kinshasa.usembassy.gov>

Filimbi (dont Floribert Anzuluni) ont été évacués du pays un avion de la Monusco, les quatre Ouest-Africains ont été expulsés<sup>42</sup> et, aujourd’hui, seuls deux congolais restent détenus : Fred Bauma, militant de Lucha, et Yves Makwambala, webmaster et graphiste de Filimbi.

A l’issue de cette rencontre polémique, le gouvernement avait affirmé que « 100 000 dollars » offerts par des pays ayant « pignon sur rue » en RDC avaient été trouvés dans un établissement bancaire de Kinshasa. Filimbi explique que l’USAID en a financé une partie, mais Floribert Anzuluni souligne que, depuis aucune organisation ou pays étranger n’a financé le mouvement-alimenté par des « dons » allant en moyenne de « 100 à 1000 euros », provenant de congolais et « amis du Congo » en RDC et en Belgique, et transférés sur un compte Belge.<sup>43</sup>

Filimbi explique qu’en tant que plate-forme, il n’est pas tenu de s’enregistrer et préciser qu’il fédère plusieurs dizaines d’associations à travers le pays qui préfèrent souvent ne pas revendiquer leur adhésion pour éviter les pressions et menaces. L’objectif des animateurs du mouvement est d’outiller les jeunes de tous les milieux (estudiantin, artistique, associatif, entrepreneurial, etc.) pour qu’ils puissent influencer les politiques dans les domaines de l’enseignement, de l’emploi, de la santé, de la participation civique et politique, ou encore sur des questions liées au genre ou au conflit.

Filimbi dispose d’un site (<http://filimbi.org>) qui détaille ses objectifs, son approche et sa philosophie. Il souligne qu’il est « important d’amener la démocratie vers les jeunes », d’« accroître » leur participation citoyenne et d’« encourager le dialogue entre les jeunes et les acteurs tant sociaux que politiques<sup>44</sup> ». Pour cela, il souhaite rendre l’engagement citoyen séduisant et compte y parvenir en créant des « équipes de rues » pour sensibiliser, et en organisant notamment des ateliers, des formations, « des concerts citoyens, des foires aux problèmes, des concours, des débats citoyens<sup>45</sup> ».

---

<sup>42</sup> « La RDC va expulser les militants sénégalais et Burkinabè arrêtés », l’Express, 18 mars 2015, disponible sur : [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr)

<sup>43</sup> Interview avec Floribert Anzuluni, Kinshasa, décembre 2015.

<sup>44</sup> Présentation de Filimbi disponible sur : <http://filimbi.org>.

<sup>45</sup> Ibid.

## **SECTION 3 : STRUCTURATION INTERNE : LE ROLE DE CES MOUVEMENTS DANS LE FRONT CITOYEN**

Faute de pouvoir de le faire en RDC, l'opposition contre Joseph Kabila s'est réunie à l'étranger. Mi-décembre 2015, une rencontre sur les élections et la bonne gouvernance en Afrique subsaharienne initiée par Filimbi a été organisée sur l'île de Gorée avec l'appui notamment de la Fondation Konrad Adenauer. Félix Tshisekedi, Moïse Katumbi, Vital Kamerhe, Eve Bazaiba (la secrétaire générale du MLC) le G7, ainsi que des représentants congolais de plus petits partis d'opposition, d'ONG de défense des droits de l'homme ou de mouvements dits « citoyens », dont Lucha et Filimbi, avaient fait le voyage. Etaient également présents : l'ex-rebelle devenu policier Antipas Mbusa Nyamwisi, qui vit en exil, ainsi que des militants de Y'en a Marre et du Balai citoyen.

Alors que le gouvernement congolais a dénoncé une réunion visant à créer des mouvements de déstabilisation, l'église catholique a quitté les lieux<sup>46</sup> en constatant qu'il n'y avait que des opposants parmi les acteurs politiques, ce qui risquait de compromettre da neutralité avant l'hypothétique dialogue national. Ce serait toujours par souci de neutralité qu'elle n'a pas signé la charte du « front citoyen 2016 », lancé sur initiative de Filimbi et auquel ont adhéré les participants de la rencontre pour faire barrage à un éventuel passage en force de Joseph Kabila.

---

<sup>46</sup> Conférence épiscopale national du Congo (CENCO), « Mise au point de la cenco sur la participation de son délégué à la conférence internationale de Dakar », 13 décembre 2015, [www.cenco.cd](http://www.cenco.cd)

## **CHAPITRE III : MOUVEMENTS CITOYENS ET ÉLECTIONS EN RDC**

Dans ce chapitre, il sera questions de présenter trois sections qui feront l'objet de ce chapitre, dont la première parle de l'apport de mouvement citoyen Lucha, la deuxième s'intéresse sur les actions du mouvement citoyen Lucha et la troisième section porte sur les élections de 2018 en RDC.

### **SECTION 1 : L'APPORT DE MOUVEMENT CITOYEN LUCHA**

Avant d'entrer dans le vif du sujet ; il est essentiel de définir qu'est-ce qu'un mouvement citoyen « MC » : un mouvement citoyen est un regroupement civique qui mobilise la population et implémente des actions collectives en vue de la défense de leurs intérêts communs au-delà de toute considération d'ordres sectaires.<sup>47</sup> Cela veut dire que les actions/activités menées par les mouvements citoyens sont non-partisanes et répondent à la logique de soulever les aspirations de la communauté longtemps abandonnées par les dirigeants.

Le mot « démocratisation » domine les discours scientifiques, politiques et culturels depuis les années 1990 après l'échec des partis-États issus de la guerre froide après les indépendances. Ce processus visait à décentraliser et dépouiller l'État de certaines charges et fonctions publiques. Cela se traduisait par l'ouverture de l'espace politique en proclamant le multipartisme et pluralisme politique. Le président MOBUTU constraint de lâcher sous pression interne et externe en s'exclamant : « comprenez mon émotion ».

En d'autres termes, des nouveaux acteurs font leur entrée dans les arènes politiques et leurs voix commencent à être entendues -les organisations de la société civile- afin de participer activement à la gouvernance.

En 2012, la LUCHA est lancée à Goma comme une forme renouvelée des OSC et se propose de poursuivre les objectifs suivants :

- La justice sociale et

---

<sup>47</sup> Manuel de LUCHOLOGIE de LUCHA

- La dignité humaine afin de construire le Congo-Nouveau (le rêve de PE LUMUMBA). Notons que rapidement, LUCHA a inspiré d'autres jeunes et ont créé des mouvements citoyens similaires.

Le processus de démocratisation de la RDC qui peine à évoluer est bloqué par les initiateurs de l'apartheid socio-politique et économique (les prédateurs de la démocratie). Les manifestations des mouvements contre les pratiques de dictatures en sont révélatrices (répressions sanglantes des actions non-violentes). Les MC ont travaillé sur la conscientisation civique d'un peuple et à l'éveil de la conscience collective autour d'un thème central et fédérateur du « respect de la constitution et de lois » depuis 4 ans. Cette mobilisation de consciences a permis aux citoyens de participer aux diverses actions non-violentes pour exiger la non-révision de la loi électorale en 2015, la non-révision de la constitution en 2016, contre le glissement infini en 2017 et pour la tenue effective des élections générales du 30 décembre 2018 et par conséquent du départ de Joseph Kabila du fauteuil présidentiel.

En effet, la LUCHA et d'autres MC ont depuis 2016 dénoncé le processus électoral vicieux, tronqué et corrompu, et donc les résultats ne devraient qu'être corrompus et fabriqués. Pire encore, la CENI se refuse volontairement de publier les procès-verbaux bureau par bureau de vote afin de rassurer les candidats perdants et d'apaiser les électeurs d'une part, et de renforcer la légitimité du vainqueur vis-à-vis des citoyens d'autre part. Si cette obligation légale n'a pas été respectée par la CENI, les acteurs de ce processus restent inquiets quant à la volonté de contribuer à la démocratisation du pays par le truchement de la tenue des élections crédibles, transparentes et ouvertes. Ces élections, me semble-il, constituent un oxygène à tout processus démocratique.<sup>48</sup> Comment, cette démocratisation peut-elle être effective lorsque les élections ne sont pas rassurantes ?

En outre, la LUCHA a décidé de prendre acte de faux résultats<sup>2</sup> publiés par la CENI et confirmés par la cour constitutionnelle de la RDC. Cette prise de position trouve son fondement dans la volonté des militants de rebondir et revenir sur leurs causes sociales qui sont à la source de son existence d'une part, et de pouvoir se mobiliser davantage dans l'éducation civique et citoyenne d'autre part. Par-là,

---

<sup>48</sup> Le rapport de la CENCO a démontré que les résultats de la CENI ne correspondent pas à la vérité des urnes. Et cela peut se justifier par le fait que la CENI n'a jamais publié les PV sur son site internet.

entendez que la LUCHA va exercer un contrôle citoyen des actions des nouvelles autorités à travers un baromètre dénommé Fatshimetrie.

A ce titre, la LUCHA attend participer à la gouvernance locale. Ce contrôle enracine le diptyque exigeabilité-rédévabilité des citoyens et des gouvernants respectivement. Conscients que le système d'apartheid est renforcé par cet électoralisme prédateur<sup>49</sup>, les militants de LUCHA se proposent de créer un nouveau système : le CONGO-NOUVEAU porté par les valeurs fondatrices d'une nation forte, libre, prospère et unie au centre de l'Afrique qui grâce aux nombreuses et gigantesques ressources naturelles et énergétiques du pays, les citoyens congolais puissent avoir accès aux services publics de proximité et de qualité : l'eau, le logement, l'éducation, la santé, les infrastructures de mobilité et de transport, l'énergie, l'emploi décent, etc.

En résumé, l'importance des MC se démontre à travers les actions d'éveil de la conscience collective des congolais, c'est-à-dire qu'on cesse d'être une population mais l'on devient « peuple ». Et ce mouvement doit s'inscrire sur le long terme afin d'atteindre plus de congolais engagés et déterminés à défendre leurs droits et obligations à quelle échelle que ce soit de la gouvernance territoriale. L'apport des MC n'est plus à chercher étant donné que ces derniers ont été au front pour le respect de la constitution et au centre du processus de contestation depuis 3 ans. Nombreux de ses militants ont été arrêtés injustement, torturés, intimidés, tués et même forcés à vivre en exil. Ils sont à cet effet, partenaires si pas, les artistes de l'alternance au pouvoir en RDC.

La démocratisation de la RDC qui a été bloquée par le régime de Joseph KABILA doit se réinventer et se repenser par les nouveaux dirigeants afin que la RDC devienne un pays démocratique dans lequel les principes de libertés publiques, d'un État de droit, de justice sont respectés et mis en application dans une dynamique de perpétuelle remise en cause et de renouvellement des institutions et de ses animateurs au travers les élections justes, ouvertes et transparentes.

---

<sup>49</sup> Place se servir le peuple en réduisant la misère et homogénéiser le socio-politique et économique des habitants et citoyens. Ce système a bouffé les gens de la société civile qui l'avaient intégré : l'exemple est de BAHATI LUKWEBO, Pierre LUMBI, etc.

## SECTION 2 : LES ACTIONS DU MOUVEMENT CITOYEN LUCHA

Le mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA) a été fondé en mai 2012. La LUCHA se revendique comme mouvement non violent et indépendant vis-à-vis de tout parti politique. Ses actions au départ portent sur les questions sociales comme le chômage, la prime des enseignants ou encore l'eau et l'électricité afin de sensibiliser et mobiliser les citoyens, et d'influencer les décisions et agissements des autorités de l'Etat. La LUCHA n'est ni un parti politique ni une association. Pour appuyer ses revendications, la LUCHA à recours à des sit-in massifs, annonçant ne jamais répondre à la violence par la violence.

Elle utilise le lobbying en cas d'arrestations de manifestants.<sup>50</sup> Sans être un parti politique, elle organise néanmoins des actions politiques. Dans ce cadre, la LUCHA s'est notamment inscrite avec d'autres mouvements dans la campagne « bye-bye Kabila ».<sup>51</sup> A l'annonce des résultats du scrutin présidentiel, elle a par ailleurs milité pour rendre publique la vérité des urnes<sup>52</sup>. En février 2019, la LUCHA a lancé le concept de « Fatshimétrie », qui est « un baromètre qui consiste à faire un contrôle citoyen de tous les engagements électoraux de Félix d'une part, et de recenser les aspirations du peuple qui n'ont pas été prises en compte dans les engagements »<sup>53</sup>.

Fred Bauma, Yves Makwambala, Rebecca Kabugho et Luc Nkulula (décédé) sont quelques figures emblématiques du mouvement LUCHA.<sup>54</sup>

Suite à des dissensions internes en 2016 au sein du mouvement initial dénommé LUCHA, plusieurs ailes LUCHA existent désormais dont notamment la LUCHA RDC et la LUCHA RDC-Afrique (dans les médias, il est encore souvent fait allusion à

<sup>50</sup> Protection international, 2018, [url](#); IFRI, 2015, [url](#); Ritimo, 27/03/2018, [url](#)

<sup>51</sup> Ritimo, 27/03/2018, [url](#)

<sup>52</sup> TV5 Monde, 11/01/2019, [url](#)

<sup>53</sup> Top Congo FM, 29/07/2019, [url](#)

<sup>54</sup> Jeune Afrique, 27/07/2018, [url](#); RFI, 10/06/2018, [url](#); Protection international, 2018, [url](#); Centre pour la Paix et les Droits de l'homme, 02/2016, [url](#); Jeune Afrique, 23/07/2016, [url](#); HCDH, 21/10/2016, [url](#); VOA, 26/07/2016, [url](#); Jeune Afrique, 30/08/2016, [url](#); AI, 26/03/2018, [url](#); Paris Match, 15/03/2016 [url](#); FIDH, 31/08/2016, [url](#)

LUCHA sans autre précision, les deux mouvements organisant le même genre d'actions).<sup>55</sup>

## **SECTION 3 : LES ÉLECTIONS DE 2018 EN RDC**

L'élection présidentielle congolaise de 2018 a eu lieu le 30 décembre 2018 en RDC couplée des législatives et provinciales. Reportée à plusieurs reprises depuis, cette élection donnait un successeur à Joseph KABILA au pouvoir depuis 2001.

### **1. MODE DE SCRUTIN**

Le Président de la République est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois au scrutin uninominal majoritaire à un tour depuis l'encadrement en janvier 2011 de l'article 71 de la constitution.

### **2. L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS**

En RDC les élections pouvaient avoir lieu en 2016, mais celles-ci ont eu lieu deux ans et dix jours après l'expiration du mandat de Joseph KABILA, nommé au pouvoir après l'assassinat de son père L.D, KABILA en 2001 puis élu président en 2006 et réélu en 2011. Son régime est accusé de réprimer brutalement l'opposition politique.

En effet, en 2016, les élections n'ont finalement pas eu lieu suite à l'annonce du 29 septembre 2016 de ses reports à cause du fichier électoral incomplet. Ces reports entraînaient une profonde crise intérieure, et des négociations avec l'opposition qui amènent par la suite à fixer le report à un maximum d'un an, soit décembre 2017. Le 7 juillet 2017 ce pendant le président de la CENI déclare impossible de tenir ce délai.

Le 5 novembre 2017, il fixe finalement la date du scrutin, couplé aux législatives, au 23 décembre de l'année suivante, avec publication des résultats de la présidentielle le 9 janvier suivant et une investiture du président élu le 12 janvier.<sup>56</sup>

Trois jours avant la date prévue du 23 décembre, le scrutin est reporté au 30 décembre par la commission électorale nationale et indépendante CENI en raison de retard dans l'impression des bulletins, des difficultés rencontrées face à l'épidémie D'Ebola dans l'est du pays, ainsi que par l'incendie d'un entrepôt de la CENI.

---

<sup>55</sup> LUCHA RDC-Afrique, un des communicateurs du mouvement, courrier électronique, 31/03/2019

<sup>56</sup> <https://www.rfi.fr>

Le Président sortant Joseph KABILA a formé quelques mois avant les élections une coalition dite Front Commun pour le Congo(FCC) dont la charte appelle les partis membres à s'engager à soutenir une seule candidature à la présidentielle. La campagne électorale a débuté officiellement le 21 novembre Jusqu'au 21 décembre avec 15.640 candidats qui se sont présentés aux élections législatives en RDC. Mais trois jours avant la date prévue du 23 décembre, le scrutin est reporté au 30 par la commission électorale nationale et indépendante CENI en raison de retard dans l'est du pays, ainsi que l'incendie d'un entrepôt de la commission.<sup>57</sup>

### **3. LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE DE 2018**

Joseph KABILA n'est pas autorisé à se présenter. La constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels. L'opposition attribue à KABILA la volonté derrière ces reports du scrutin d'organiser un référendum afin de supprimer cette limitation, comme ont pu le faire les dirigeants de pays voisins tels que Paul KAGAME au Rwanda et Denis SASSOU N'GUSSO au Congo Brazzaville.<sup>58</sup>

Moïse KATUMBI, ex gouverneur de la province du Katanga de 2007 à 2015, et ancien fidèle de Joseph KABILA, déclare sa candidature le 2 janvier 2018, il est crédité de son important Développement économique lors de cette période. Le jour suivant, son domicile à Lubumbashi est encerclé par les forces de l'ordre. Il est accusé d'avoir recruté des mercenaires étrangers ; ce qu'il dément avant de réclamer la protection de la MONUSCO.<sup>59</sup>

Bloqué à la frontière Zambienne début Août, il est empêché de rentrer d'exil et ne peut donc déposer sa candidature.<sup>60</sup>

La commission électorale nationale et indépendante quant à elle, a enregistré 25 candidats à la présidentielle<sup>61</sup> dont 19 retenus et aux législatives 15.640 candidats. Le 24 août, la CENI a invalidé 6 candidats : Marie-Josée IFOKU et Samy BADIBANGA pour défaut de nationalité d'origine ; ce dernier n'ayant pas recouvré sa nationalité légalement après en avoir changé. Jean Pierre BEMBA pour avoir été condamné, Antoine GIZENGA pour défaut de signature, Adolphe MUZITO avec son

<sup>57</sup> <https://www.lemonde.fr>

<sup>58</sup> <https://www.radiookapi.com>

<sup>59</sup> <https://www.mediacongo.net>

<sup>60</sup> <https://www.ceni.com>

<sup>61</sup> Décision de la ceni n°055-ceni/BUR/18 du 26 décembre 2018 portant modification du calendrier des élections présidentielles, législatives et locales. Consulté le 10 Août 2019.

parti et Jean-Paul MOKA-NGOLO pour défaut de paiement de la caution de candidature.<sup>62</sup> Cette décision est confirmée le 4 septembre et le 19 septembre, la CENI rend publique la liste définitive des 21 candidats à l'élection présidentielle, parmi lesquels IFOKO et BADIBANGA ont été rétablis . De ce fait, nous énumérons seulement les candidats à la présidentielle qui ont été retenus sur la liste définitive des candidats présidents :

1. SAMY BADIBANGA
2. MARTIN FAYULU
- 3 VITAL KAMERHE
4. MATUNGULU MBUYAMU Freddy
5. LUTADILA DIAVENA Charles
6. MVEMBA Francis
7. RAMAZANI SHADARY
8. Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO
9. SETH KIKUNI MASUDI
10. MABAYA GIZI AMINE Jean-Philibert
11. RADJABO TEBABHO
12. KIN-KIEY MULUMBA
13. TSHIANI KABAMBA MUADIAMVITA
14. JOSEPH MBA MALUTA
15. SHEKOMBA OKENDE Daniel
16. MPUNGA MBOMBA Yves
17. MOKIA MANDEMBO Gabriel
18. MASHEKE NGERAKUEYI Sylvain
19. KAZADI LUKUNDA NGUBE-NGUBE
20. IFOKU MPUTA MPUNGA
21. NGOY ILUNGA WANSENGA Théodore.

Le 11 novembre, 7 leaders de l'opposition parmi lesquels les candidats retenus Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, VITAL KAMERHE, Freddy MATUNGULU, ainsi qu'Adolphe MUZITO, Jean Pierre BEMBA, non retenus par la CENI, et Moïse

---

<sup>62</sup> [www.france24.com](http://www.france24.com)

KATUMBI, qui n'a pas pu postuler, désignent MARTIN FAYULU comme candidat unique.<sup>63</sup>

L'accord est cependant en partie mort-né, ses principaux signataires, Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO et VITAL KAMERHE se sont retirés dès le lendemain sous la pression de leurs partis respectifs ceux réitèrent néanmoins leur soutien.<sup>64</sup> FAYULU MARTIN devient ainsi candidat de la coalition réveille-toi (LAMUKA en lingala).

Le 23 novembre, VITAL KAMERHE retire sa candidature en faveur de TSHISEKEDI suite à un accord entre les deux hommes ou deviendrait premier ministre en cas victoire du second.<sup>65</sup> Leurs partis respectifs très implantés sur le territoire congolais, s'associent lors de la campagne pour former la coalition cap pour le changement, et dite coalition CACH.

Seule candidature à la présidentielle<sup>66</sup> le 8 Août 2018, jours de limite des dépôts de candidatures, il déclare ne pas être candidat et apporte son soutien à Emmanuel RAMAZANI SHADARY, désigné candidat du FCC.<sup>67</sup>

#### **4. LA CAMPAGNE ÉLECTORALE**

La campagne électorale est dominée par l'affrontement entre trois candidats : Emmanuel RAMAZANI SHADARY, dauphin désigné de Joseph KABILA, Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, Fils du candidat malheureux au deuxième cycle de la présidentielle présente Étienne TSHISEKEDI, ainsi que le candidat Commun d'une partie de l'opposition MARTIN FAYULU.

L'annonce des résultats provisoires par la CENI est initialement prévue au 6 janvier 2019, suivis de ceux définitifs le 15.<sup>68</sup> un report est néanmoins jugé très probable, tandis que les pressions s'accumulent sur la CENI, suspectée par l'opposition de camoufler un trucage des résultats par le pouvoir.<sup>69</sup> le 31, le gouvernement coupe l'accès à l'Internet et aux communications par SMS dans le pays, ainsi qu'au média RFI, dont les correspondants voient leurs accréditations retirées.<sup>69</sup>

---

<sup>63</sup> RDC : Moïse Katumbi, un candidat menacé TV5 monde

<sup>64</sup> RDC : l'exclusion du candi

<sup>65</sup> <https://www.rtbf.be>

<sup>66</sup> RFI : RDC, six candidats exclus de la présidentielle.

<sup>67</sup> RDC : Martin FAYULU, candidat unique de l'opposition à la présidentielle, France24.com

<sup>68</sup> RDC : la majorité au pouvoir se prépare pour les élections.

<sup>69</sup> <https://www.mediacongo.net>

## 5. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EN RDC 2018

Le 30 Décembre 2018 jours où les élections ont eu lieu de ce fait, les inscrits sont au nombre de 38.542138 et les votants sont au nombre de 18.329, 318.

- Félix TSHISEKEDI, coalition cash voix 7051013 élu avec 38,57%
- MARTIN FAYULU, coalition LAMUKA voix 6366732 avec 34,83%
- RAMAZANI SHADARY, coalition FCC voix 4357359 avec 23,84%

Les élections dans les circonscriptions de BENI, 8 sièges, BENI ville 2 sièges, Butembo ville 4 sièges, et Yumbi 1 siège, ont eu lieu le 31 Mars. La coalition LAMUKA y remporte dix sièges, le FCC quatre et la coalition Cash un seul. Dès l'annonce des résultats, ceux-ci sont vivement contestés parce que ces derniers ne correspondent pas aux résultats collectés par les 40 000 observateurs sur terrain, une fuite de documents de la commission électorale nationale et indépendante CENI vient le 15 janvier corrélérer ces affirmations. Entre temps, les résultats des législatives sont proclamés en avance, donnant une très large majorité des deux tiers à la coalition du gouvernement sortant, le FCC, augurent une cohabitation rendant Caduc l'alternance.

Le gouvernement est accusé d'avoir l'impossibilité de faire élire son candidat, choisi de faire gagner le candidat de l'opposition le moins hostile au régime. Un accord aurait ainsi été conclu entre TSHISEKEDI et KABILA, attribuant au premier la présidence, et au second le contrôle du gouvernement et de plusieurs secteurs régaliens via une maîtrise sur l'assemblée nationale et celles provinciales. Le contrôle de ces derniers dont les membres procèdent à l'élection trois mois plus tard d'un sénat acquis au président sortant permet à Joseph KABILA, sénateur à vie, de conserver une grande partie du pouvoir.

En janvier 2019 après rejet des recours, Félix TSHISEKEDI est proclamé vainqueur de l'élection présidentielle par la cour constitutionnelle, et prête serment il devient ainsi le cinquième président du pays, et le premier à accéder au pouvoir par le biais d'une alternance pacifique.

## 6. LES CONTENTIEUX ÉLECTORAUX

Les contentieux électoraux sont dus suite au mécontentement des candidats lors de la publication des résultats. Ce pour cela que dans le cadre de ce travail quelques candidats et certaines commissions ont contesté les résultats des élections publiées par la CENI.

### **a. CONTESTATION PAR MARTIN FAYULU**

Au lendemain de la publication des résultats des élections le candidat MARTIN FAYULU conteste les résultats, dénonçant un Putsch électoral qu'il qualifie d'escroquerie et de blague. Il affirme qu'il n'acceptera pas que la victoire du peuple congolais soit volée et invite la CENCO et d'autres observateurs à relever les vrais résultats par bureau de vote, on a volé la victoire de la coalition LAMUKA, MARTIN FAYULU aurait recueilli 61,52% des suffrages contre 18,86% pour Félix TSHISEKEDI et 18,49% pour RAMAZANI SHADARY. Le 11 janvier, il réunit plusieurs militants au siège du MLC de Jean-Pierre BEMBA à Kinshasa. Il y annonce son intention de déposer un recours auprès de la cour constitutionnelle, tout en sachant que celle-ci est acquise au régime de KABILA, afin de montrer qu'il cherche à suivre la voie légale.

Il déclare ainsi à la BBC, nous savons bien que la cour constitutionnelle est composée de partisans de KABILA, mais nous ne voulons pas qu'ils disent que nous n'avons pas suivi la loi. Nous voulons faire tout ce que nous pouvons pour avoir un résultat juste et clair.

### **b. CONTESTATION PAR LA CENCO**

Le même jour, la CENCO déclare que les résultats annoncés ne correspondent pas aux données collectées par notre mission d'observation à partir des bureaux de vote et de dépouillement. Les évêques auraient prévenu lors d'une rencontre avec le président KABILA quelques jours auparavant qu'ils considéraient comme un coup d'État constitutionnel la proclamation d'un vainqueur autre que celui identifié par leur dépouillement parallèle, lui demandant de faire preuve de sagesse, mais la publication des résultats définitifs par la cour constitutionnelle n'était pas conforme selon les données récoltées par les observateurs placés dans tous les bureaux de votes.<sup>70</sup>

### **c. INVALIDATION DES DÉPUTÉS NATIONAUX**

Dans la nuit du 10 au 11 juin, la cour constitutionnelle invalide ainsi 26 députés, tous de l'opposition entre autre de la coalition CACH et de la coalition LAMUKA dont 23 députés de LAMUKA.

---

<sup>70</sup> Election en RDC, Tshisekedi et Kamerhé se retirent de l'accord de Genève ; division de l'opposition en RDC

Cette dernière dénonce un musèlement de l'opposition par une haute cour aux ordres du pouvoir, et en violation des procédures. L'article 74 de la loi électorale fixe ainsi à 60 jours à partir des résultats du scrutin le délai au cours duquel la cour constitutionnelle peut rendre de tels arrêts, une période de temps largement dépassée au moment de la décision de la cour.

## CONCLUSION

Tout au long de notre travail de fin de cycle de cursus universitaire en sciences politiques et administratives.

La recherche dont les résultats présentées porte sur : « **les mouvements citoyens et élections en République Démocratique du Congo** » Cas de la Lucha.

A cet effet, nous avons entamé notre travail par une introduction à travers laquelle, les observations faites nous ont inspiré à la problématique de savoir :

- Quel a été l'apport des mouvements citoyens dans la tenue des élections de décembre 2018 ?

Partant de cette problématique, nous avons anticipativement avancé comme hypothèse que la RDC il était en pleine crise multiforme, l'apport des mouvements citoyens sur les élections de décembre 2018 serait favorable au développement sociopolitique pour bien être de la population, c'est-à-dire ces mouvements favoriseraient l'expression de l'opinion publique.

Le climat actuel entre le pouvoir et la société civile à des allures déjà vu : il rappelle en effet, la fin de règne de Mobutu Seko Seko (1965-1997).

L'histoire ayant tendance à se répéter en RDC, une nouvelle épreuve des forces entre le pouvoir et la société civile semble se préparer avec des nouveaux acteurs : Joseph Kabila a remplacé Mobutu et les mouvements d'une jeunesse mécontente ont remplacé l'église catholique.

Lucha et Filimbi s'appuie aux réseaux sociaux pour faire passer leurs messages et interpeler, donne une dimension internationale à leur combat. Ils parviennent ainsi à attirer l'attention des pays du Nord, comme les Etats unis, le Royaume-Uni ou la France, mais s'attirent aussi les foudres de Kinshasa.

Alors que les reports de la présidentielle de novembre de 2016 semble inévitable. Que les peuples prennent conscience de sa responsabilité et de sa force en s'impliquant de façon lucide dans le processus du choix de ses dirigeants.

Pour y parvenir, les leaders congolais surtout ce qui sont au pouvoir devraient consacrés leur bonne volonté en âme et conscience tout en reconnaissant que les hommes passent et les institutions restent.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES

1. KASORO TUMBWE, Romain position de l'angle en RDC, Montréal 1999
2. Roger WAWA, RDC, Médias Paul, Kinshasa, 2007, p.7
3. Alain TOURAINE cité par MULUMBATI NGASHA, introduction à la science politique, Lubumbashi, Ed. Africa, p.192
4. PINTO et GRAWITZ, Méthode de recherche en science sociale, Paris, Ed. Dollaz, 1971
5. Adrien MULUMBATI NGASHA, introduction à la science politique, Lubumbashi, Ed. Africa, 2006
6. Léon de Saint Moulin, Atlas de l'organisation administrative de la République Démocratique du Congo, Kinshasa, 2011
7. MOÏSE IPET, connaître et comprendre les concepts de la politique, Kinshasa, Ed. Priorité Education, sans date de publication (SDP)
8. M. Christine STECKEL, L'alternance au pouvoir, Paris, Ed. Mont chrétien, 2003
9. Olivier Duhamel et Yves Meny, lexique du droit constitutionnel, Paris, PUF, 1992
10. Roger WAWA, République Démocratique du Congo, Médiaspaul, Kinshasa, 2007
11. Isidore Ndaywel è Nziem, Historique générale du Congo, éd. Afrique - éditions, Bruxelles, 1998
12. M.GRAWITZ, Méthode des sciences sociales, 7è Ed. Dollaz, Paris, 1986 P 448
13. Emile Janssens, Histoire du Congo, éd. Les presses de l'imprimerie FORCE PUBLIQUE, Léopold Ville, Juin 1959

14. Ministère de l'agriculture, pêche et élevage, note de politique agricole,  
Kinshasa, avril 2007,
15. Didier MOPITI ILANGA et Paulin MBANDA KISOKA, Analyse de la législation  
environnementale et sociale du code minier, octobre 2010, Kinshasa
16. Linger gourmez, qu'est-ce que l'alternance politique, Paris, éd. Armand colin,  
1998, p.60-69

## **II. DICTIONNAIRE ET ARTICLES**

1. Dictionnaire de la science politique et institution politique, 7<sup>ème</sup> Edition, 2014
2. Les articles 211-212 de la constitution
3. L'article 9 de la loi, 13/012 qui décrit la composition, la structure, le mandat et l'organe électoral
4. La loi 13/012 du 19 Avril 2013, modifiant et complétant la loi 10/013 du 28 juillet 2010, qui décrit la composition, la structure, le mandat, et les fonctionnements du corps électoral

## **III. MEMOIRES ET TFC**

1. MAKONGA NSHIKALA, F. l'alternance politique et le développement politique en République Démocratique du Congo, mémoire de licence, SPA, Unilu, 2008

## **IV. WEBOGRAPHIE**

1. <http://reliefweb.int>
2. <http://reliefweb.int>
3. [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)
4. [www.luchacongo.org](http://www.luchacongo.org)
5. [www.voaafrrique.com](http://www.voaafrrique.com)
6. [www.presidentrdc.cd](http://www.presidentrdc.cd)
7. <https://twitter.com>
8. [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)
9. [www.luchacongo.org](http://www.luchacongo.org)
10. [www.luchacongo.rg](http://www.luchacongo.rg)
11. [www.facebook.com](http://www.facebook.com)

12. <http://reliefweb.int>
13. <http://reliefweb.int>
14. [www.voaafrigue.com](http://www.voaafrigue.com)
15. [www.presidentrdc.cd](http://www.presidentrdc.cd)
16. <https://twitter.com>
17. [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)
18. [www.luchacongo.org](http://www.luchacongo.org)
19. [www.luchacongo.org](http://www.luchacongo.org)
20. [www.luchacongo.rg](http://www.luchacongo.rg)
21. <http://filimbi.org>
22. <http://kinshasa.usembassy.gov>
23. [http://filimbi.org.](http://filimbi.org)
24. <http://filimbi.org>
25. <http://kinshasa.usembassy.gov>
26. [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr)
27. [http://filimbi.org.](http://filimbi.org)
28. [www.cenco.cd](http://www.cenco.cd)
29. [www.elfq](http://www.elfq)

## Table des matières

<i>EPIGRAPHHE</i> .....	I
<i>DEDICACES</i> .....	II
<i>IN MEMORIAM</i> .....	III
<i>AVANT-PROPOS</i> .....	IV
INTRODUCTION .....	1
1. PRESENTATION DU SUJET.....	1
2. Choix et intérêt du sujet .....	1
3. DELIMITATION .....	3
3.1. Délimitation temporelle .....	3
3.2. Délimitation spatiale.....	3
4. ETAT DE LA QUESTION.....	3
5. PROBLEMATIQUE .....	5
6. HYPOTHESE.....	5
7. METHODES ET TECHNIQUES .....	7
7.1. Méthodes .....	7
7.2. Techniques .....	7
8. SUBDIVISION DU TRAVAIL.....	8
CHAPITRE I : LES CONSIDERATIONS GENERALES RELATIVES AUX CONCEPTS DE BASES .....	9
SECTION 1. LES MOUVEMENTS CITOYENS .....	9
I. 1 NOTION DES MOUVEMENTS CITOYENS .....	9
I. 2 SYSTEME ÉLECTORAL CONGOLAIS .....	9
1. L'ENCADREMENT JURIDIQUE DES ELECTIONS .....	10
4. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET DEMOGRAPHIQUE .....	12

5. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE .....	14
6. SITUATION HISTORIQUE ET POLITIQUE .....	16
SECTION 1 : LES MOUVEMENTS CITOYENS .....	20
II.1 NOTION DE MOUVEMENT CITOYEN .....	20
II.2 LES MODES D'ACTION DES MOUVEMENTS SOCIAUX.....	20
LA STRATEGIE DU GLISSEMENT .....	22
SECTION 2: UNE JEUNESSE EN COLERE ; LES NOUVEAUX MOUVEMENTS CITOYENS .....	25
1. Lucha (Lutte pour les changement) .....	25
2. FILIMBI : MOUVEMENT CITOYEN .....	27
SECTION 3: STRUCTURATION INTERNE : LE ROLE DE CES MOUVEMENTS DANS LE FRONT CITOYEN .....	29
ET ÉLECTIONS EN RDC.....	30
SECTION 1 : L'APPORT DE MOUVEMENT CITOYEN LUCHA .....	30
SECTION 2 : LES ACTIONS DU MOUVEMENT CITOYEN LUCHA .....	33
SECTION 3 : LES ÉLECTIONS DE 2018 EN RDC .....	34
1. MODE DE SCRUTIN.....	34
2. L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS .....	34
3. LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE DE 2018..	35
4. LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.....	37
5. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EN RDC 2018.....	38
6. LES CONTENTIEUX ÉLECTORAUX.....	38
CONCLUSION.....	41
BIBLIOGRAPHIE .....	42